



Instruction

Groupe #5

RÉSUMÉ

Les recommandations (2004-2007) du Comité d'étude sur les décès dus à la violence familiale (CEDVF) identifient le besoin continu d'instruire mieux le public et les professionnels, qui entrent en contact avec des victimes et des agresseurs de violence conjugale, au sujet de la dynamique de la violence conjugale et de la nécessité de prendre des mesures appropriées avec les agresseurs potentiels, les victimes et leurs enfants. Particulièrement, cette instruction doit inclure une conscientisation des facteurs de risque pour la létalité potentielle.

Recommandations 2004-1, 2005-6, 2007-1, 2007-4, 2006-24

Instruction et conscientisation du public

- Il y a un besoin continu d'instruire mieux les membres de famille, amis, et collègues qui entrent en contact avec des victimes et des agresseurs de violence conjugale au sujet de la dynamique de la violence conjugale et de la nécessité de prendre des mesures appropriées avec les agresseurs potentiels, les victimes, et leurs enfants.
- Particulièrement, cette instruction doit inclure une conscientisation des facteurs de risque pour la létalité potentielle.
- C'est particulièrement important quand le couple traverse une séparation ou l'individu montre des signes de dépression ou suicidaire, et des pensées meurtrières. Le risque augmente encore plus si l'agresseur a un problème de consommation.

Grand public

2005-1, 2005-3, 2006-1, 2006-7, 2006-13, 2006-26, 2006-27, 2007-19, 2007-24, 2007-28

Jeunesse dans les écoles

2005-9, 2006-30, 2006-32, 2007-11

La Communauté autochtone

2007-10

D'autres groupes spécialisés

2004-6, 2004-20, 2005-2, 2005-16, 2006-4, 2006-8, 2006-18,

Formation pour les professionnels de première ligne travaillant avec des individus et des familles

Recommandations 2004-8, 2005-4, 2005-7, 2006-9, 2007-17, 2007-18,

- Il y a un besoin de formation continue dans les cas de la violence conjugale et de la létalité potentielle pour les professionnels de première ligne travaillant avec des individus et des familles, spécifiquement la police, les travailleurs sociaux / des conseillers, le clergé, la communauté de la justice et les médecins.

Services de protection d'enfants

2004-2, 2004-3, 2006-19

Justice

2004-4, 2004-11

Soins de santé

2004-7, 2005-8, 2006-2, 2006-3, 2006-6, 2006-8, 2006-12, 2006-22, 2006-29, 2007-5, 2007-2, 2007-15

Instructeurs

2006-10, 2006-31

Conseillers, travailleurs sociaux et les travailleurs de service social

2006-17, 2007-29